

Mise en nomination 2020 Prix du mérite de l'ACHD

Le Prix du mérite permet à l'ACHD de se joindre aux membres engagés dans l'identification, la reconnaissance et la célébration des services de bénévolat fournis par les hygiénistes dentaires au sein de leur communauté ou par l'entremise de leurs activités professionnelles.

Le Prix du mérite de l'ACHD est décerné annuellement à au plus quatre (4) personnes.

Cette personne aura volontairement contribué à la profession d'hygiéniste dentaire et à sa communauté, sans compensation financière, et de façon extraordinaire, altruiste et professionnelle. Le bénévolat doit refléter une ou plusieurs des Compétences nationales de l'ACHD telles que:

le plaidoyer
la pratique adaptée à la culture
le mentorat
le leadership

la collaboration les déterminants de la santé la diversité, l'éthique la justice sociale l'engagement communautaire la responsabilité sociale la promotion de la santé

Admissibilité du candidat

L'apport bénévole doit être fait à l'échelle locale, provinciale ou nationale. Un candidat acceptable :

- A influencé positivement la profession d'hygiéniste dentaire, ses collègues en hygiène dentaire, la santé buccodentaire des Canadiens ou une combinaison de ces éléments.
- A démontré un engagement et un appui continu à l'ACHD et à la profession d'hygiéniste dentaire.
- A été engagé activement dans la promotion et la défense de la profession d'hygiéniste dentaire.
- A fourni un service exceptionnel qui a rejailli positivement sur la profession.
- A maintenu une adhésion continue à l'ACHD à titre de membre actif pour au moins huit (8) ans.
- Doit être un membre en règle de son organisme de réglementation provincial.

Documents pertinents

- Le nom et les coordonnées de la personne mise en nomination.
- Une lettre expliquant pourquoi la personne proposée devrait gagner ce prix (maximum de 250 mots)
- Un curriculum vitae de la personne proposée.
- Le nom, les coordonnées et la signature de deux membres de l'ACHD en règle qui proposent la candidature.
- Une lettre d'appui optionnelle d'un organisme communautaire ou d'une personne peut être ajoutée à la mise en candidature.

Les mises en candidature et la documentation soumise demeureront confidentielles et ne seront utilisées par l'ACHD que pour le processus de nomination du prix. Seuls les formulaires de nomination dûment remplis et joints à toute la documentation nécessaire seront pris en considération.

Soumission

Veuillez soumettre votre formulaire de nomination et toute la documentation pertinente par voie électronique, au plus tard le 31 janvier 2020, à 16 h HE, à Diane Elliott, à <u>delliott@cdha.ca</u>.

Décision

Le conseil d'administration de l'ACHD sélectionnera le lauréat du Prix du mérite au cours de leurs réunions d'hiver. Si les critères ne sont pas remplis, le comité de sélection se réserve le droit de ne PAS accorder de prix pour cette année.